



## Déclaration liminaire du SNUIPP-FSU

au CTA du 16 Septembre 2016

Monsieur le Recteur,

Nous entamons la dernière année du quinquennat, quinquennat placé sous le signe de la « priorité au primaire » et de la loi de Refondation. Si les discours ont foisonné au cours de ces années, les applications pratiques des mesures énoncées tardent à parvenir jusqu'à tous les départements de notre académie.

Ce CTA, au vu de l'ordre du jour, ne sera pas l'occasion de parler des situations de rentrée dans les trois départements. Nos inquiétudes sont pourtant nombreuses notamment sur la situation du remplacement ou les inégalités de plus en plus flagrantes en matière de carte scolaire. Quant à la situation de surnombre, il nous semble que la réalité est bien loin des annonces faites. De nombreux inéats auraient dû être accordés dans les trois départements. Il faudra nous donner des explications. Dans ce contexte budgétaire bien trop contraint, le licenciement de très nombreux stagiaires dans le premier degré nous interroge sur les conditions d'accès au concours et le contenu de la formation. Ces licenciements auraient pu et dû être évités. Nous demandons des explications : recevoir par lettre recommandée une telle décision dépourvue de toute justification n'est pas acceptable. D'autre part, ces licenciements représentent une perte de moyens d'enseignement... Ce déficit doit être compensé, soit par l'acceptation d'INEAT supplémentaires, soit par le recours à la liste complémentaire.

Ensuite, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de sécurité et notamment l'organisation d'un exercice intrusion-attentat. Nous comprenons la volonté du ministère de protéger et de rassurer les élèves, les parents ainsi que les personnels. Mais nous ne pouvons faire abstraction de l'atmosphère anxiogène que pourrait créer ce type d'exercice. Les collègues sont eux confrontés à la difficulté de la mise en place d'un exercice nouveau, très particulier et générateur de stress et d'appréhensions pour les élèves. Une vraie réflexion doit être menée en amont et du temps de formation dégagé pour permettre aux collègues et aux élèves d'aborder ce type d'exercice de manière sereine.

Pour l'heure, toute la communication de l'Education Nationale circule par les Directeurs d'Ecoles alors même que de nombreuses dispositions (la surveillance de la voie publique, la nécessité de deux moyens d'alertes différents et la sécurisation des écoles) relèvent clairement des collectivités locales sans qu'elles n'en soient toujours informées. La demande des numéros de portables personnels ne peut être une exigence. Nous souhaitons que chaque collègue puisse décider. Concernant l'utilisation des numéros de téléphone des personnels qui en ont donné l'autorisation, ceux-ci doivent être exclusivement utilisés pour cette problématique là et ne

sauraient être transmis à d'autres services ou utilisés dans d'autres circonstances. Nous espérons que les atteintes aux vies privées qui ont existé en ce début d'année ne se reproduiront pas.

Enfin, cette préoccupation quant à la sécurité ne doit pas masquer la réelle préoccupation des enseignants qui est la réussite de tous les élèves. Pour cela, ils sont en demande d'une véritable politique éducative permettant de lutter contre les inégalités scolaires. Ils sont également convaincus qu'ils ne parviendront à faire partager les valeurs de la République - Liberté, Égalité, Fraternité - que si celles-ci s'incarnent partout dans la société.

Pour le SNUipp-FSU, c'est aussi ce combat fondamental qui doit être mené.

à Limoges, le 16 septembre 2016